



ECOSYSTEME ARTIFICIEL

Stanko Nduwa

INTRODUCTION

TFM s'est engagé à protéger les habitats "critiques" de la flore du cuivre contre toutes formes de perturbations liées aux travaux des mines.

Parmi les mesures de protections nous avons aussi la reconstruction d'un écosystème semblable aux écosystèmes originels de la flore du cuivre. "**Ecosystème artificiel**".



La translocation des habitats d'une clairière exposé aux travaux de mine.

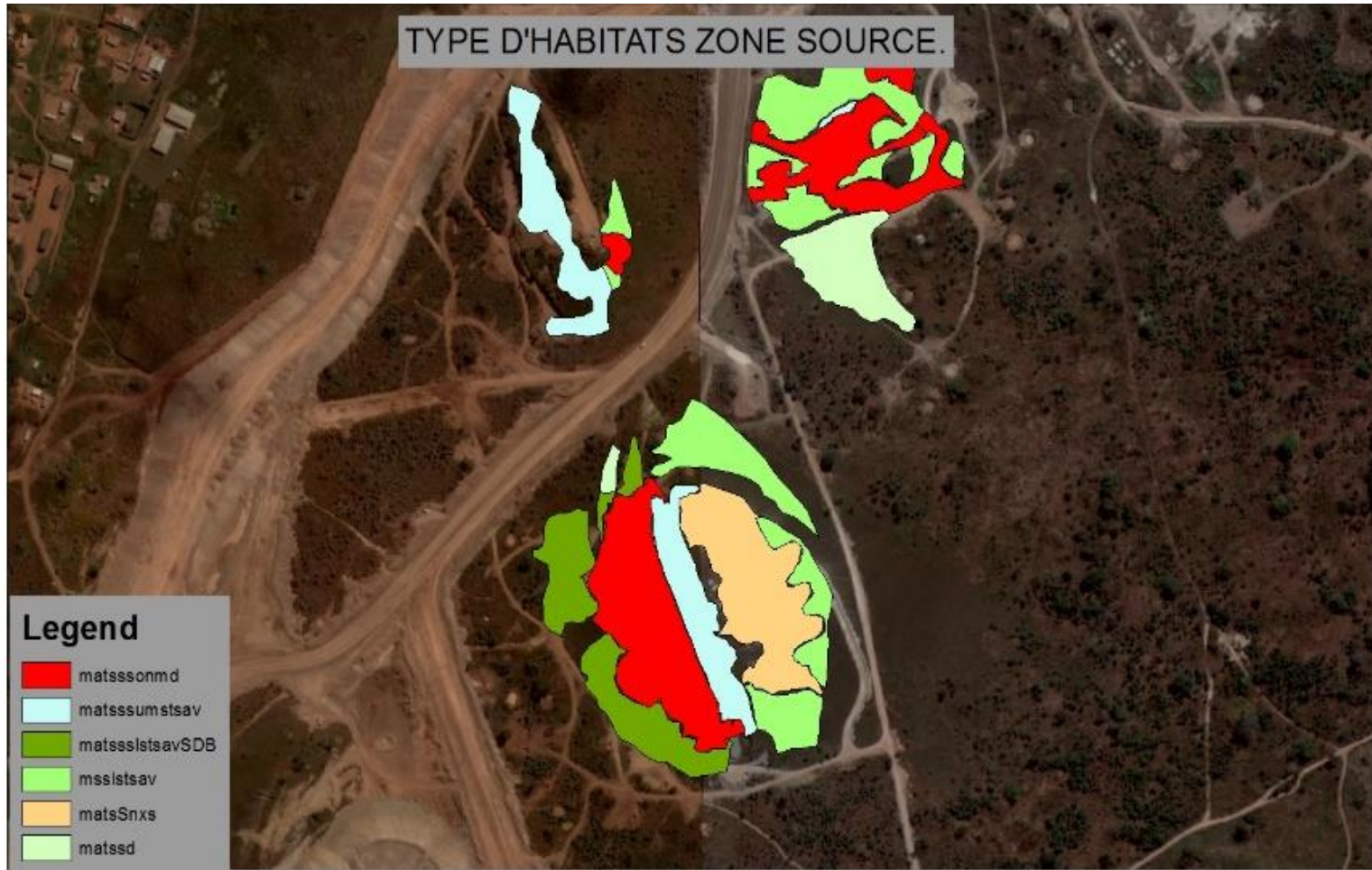
Historique des écosystèmes artificiels

Depuis 2008 , nous avons déjà reconstruit 7 écosystèmes artificiels (10.5 Ha) de la flore du cuivre .

- Kwatebala en 2009; (4habitats sup: 0.15ha)
- Kavifafwaulu en 2010; (3habitats sup: 0.16ha)
- Shimbidi en 2011; (2habitats sup: 0.25ha)
- Kabwelunono en 2012; (5habitats sup:0.49ha)
- Mwadikomba en 2013; (4habitats sup:3.5ha)
- Iko en 2016; (6 habitats sup:2ha)
- Mambilima & kansalawile en 2017 (8 habitats sup:4.4ha)

ETAPES DE RECONSTRUCTION D'UN EA DE LA FLORE DU CUIVRE

1. L'identification des différentes communautés végétales et types de sols.



2. Choix de la zone du future écosystème.

1. *Plan de la mine.*
2. *Topographie.*
3. *Distance à la clairière.*
4. *Accès à la zone.*
5. *Zone perturbée.*

3. Préparation de la Zone de Ecosystème Artificiel

3.1. Defrichage



3.2. Excavation



3. Préparation de la Zone de Ecosystème Artificiel

3.3. *Filtre des sédiments.*



3.4 Chargement et étallage du sol riche en cuivre





Enrichissements des ecosystems reconstruits

Translocation des espèces cibles





Reconstruction of habitat



Merci pour votre attention